

Les Italiens outragés : l'hostilité française au XVI^e siècle

Elisa Grancini

Università degli Studi di Pavia

Résumé

L'étude d'une sélection restreinte de libelles en langue française contre la communauté italienne habitant en France au XVI^e siècle représente une occasion pour analyser les formes polémiques de l'époque. Deux tendances sont à remarquer : en ce qui concerne le contenu, la polémique anti-italienne se caractérise par l'emploi de motifs stéréotypés, empruntés à une littérature plus ancienne ; d'un point de vue formel, l'usage prédominant du sonnet et des procédés rhétoriques, tels que l'anagramme et les vers rapportés, témoigne d'une préférence pour les formes privilégiées par la littérature « officielle ».

1. Anti-italianisme et italo-phobie

Le XVI^e siècle français se distingue par l'existence d'une riche production de textes de circonstances, favorisée par un contexte historique très mouvementé, dû aux Guerres de religion entre Catholiques et Huguenots¹. Parmi ces écrits, il faut signaler un *corpus* hétérogène de libelles rédigés pendant la deuxième moitié du siècle, et notamment après le massacre de la Saint-Barthélemy (1572), dirigés contre la communauté influente et riche des Italiens vivant en France à l'époque². Comme cela a été bien démontré par des études récentes³, cette « italo-phobie », qui se développe sur un fond de profonde pauvreté, se fonde sur des motifs d'ordre économique et politique : l'hostilité française face aux Italiens témoigne d'un profond malaise à l'égard de l'influence des conseillers italiens à la cour, tels qu'Albert de Gondi et Louis de Gonzague, duc de Nevers, tous deux proches de la

1 La bibliographie concernant les Guerres de religion au XVI^e siècle est extrêmement étendue : on ne mentionnera que quelques travaux parmi les plus significatifs.

2 Il faut rappeler l'importante contribution d'Émile Picot (1995), qui, au début du siècle dernier, a donné l'élan aux recherches concernant l'immigration italienne en France : cf. les références bibliographiques.

3 On renvoie aux études fondatrices de Jean Balsamo.

reine-mère Catherine de Médicis, et à l'égard de leurs activités financières visant uniquement à leur élévation sociale et à leur enrichissement personnel. Tout en évoquant une polémique concrète, ancrée dans le tissu événementiel contemporain, les textes qui feront l'objet de cette étude s'inspirent d'un imaginaire anti-italien figé, qui prend la forme d'un *topos* littéraire durable : la « légende noire » concernant la personne de la reine-mère Catherine de Médicis⁴, qui a été ravivée par la culture romantique quelques siècles plus tard, aussi bien que la théorie selon laquelle le massacre de la Saint-Barthélemy serait un crime ourdi par la reine florentine et par ses conseillers italiens, représentent de véritables mythes développés par les polémistes et par les écrivains français sur la base d'une prétendue méchanceté naturelle des Italiens et de leur propension à la tricherie, à la violence et à la débauche. Il s'agit là de sujets qui, à leur tour, puisent au répertoire thématique de la nouvelle italienne qui avait cristallisé, grâce à sa force expressive et à son langage réaliste, les vices et les défauts des Italiens dans un portrait destiné à devenir immuable. Ce même répertoire arrive en France à travers les traductions de Boccace (Marguerite de Navarre charge Antoine Le Maçon de retraduire le *Décameron* en 1545) et d'autres auteurs italiens de nouvelles, et à travers la littérature protestante de combat, qui s'était servie de la polémique anti-italienne pour s'en prendre à la Papauté. À tout cela s'ajoutent les récits des voyageurs français ayant séjourné dans les principales villes d'Italie et les œuvres de certains écrivains français qui, souvent à la suite de missions diplomatiques, avaient pu visiter le berceau de la culture classique : Du Bellay, pour n'en citer qu'un des plus célèbres, avait voulu représenter la décadence des mœurs italiennes, juste après l'Humanisme, dans les vers des *Regrets* (1558). Au milieu du XVI^e siècle, les traits constituant le portrait des Italiens se présentent ainsi comme un ensemble stéréotypé et par conséquent très productif d'un point de vue littéraire.

En ce qui concerne l'origine de ces pamphlets en vers, ils se sont conservés jusqu'à nos jours grâce à la transcription par deux mémorialistes français du XVI^e siècle : il s'agit de feuilles volantes, reproduites à la fois dans le célèbre recueil de Pierre de L'Estoile (1992), édité sous le titre *Registre-Journal pour le règne de Henri III*, et dans le recueil moins connu et publié seulement en partie,

4 Les études récentes concernant Catherine de Médicis présentent de nouvelles perspectives critiques. On renvoie notamment au volume de Denis Crouzet (2005), mentionné dans les références bibliographiques, où l'activité politique de la reine-mère est interprétée à la lumière de son adhésion à l'idéal néoplatonicien d'harmonie universelle.

conservé sous forme manuscrite, de François Rasse des Neux⁵, médecin royal appartenant au parti protestant. Leur activité de transcription a été fondamentale pour la conservation de ces textes, dont le contenu, les conditions de rédaction et de diffusion les vouaient à une disparition rapide.

2. *Topoi* et procédés rhétoriques de la protestation anti-italienne

2.1. Rapprochements phonétiques et jeux de mots

- (1) *Quand ces bougres poltrons en France sont venus,
Ils estoient elancés et maigres comme Sardaines,
Mais par leurs gras impôts, ils sont tous devenus
Enflés et bien refaits, aussi gros que Balaines.*

Ce texte constitue un exemple tout à fait représentatif de la polémique politico-économique des Français contre les Italiens. Conservé à la fois dans le manuscrit de Rasse des Neux (ms. fr. 22560) et dans le recueil de Pierre de L'Estoile – il appartient au petit groupe de textes que ce mémorialiste rassemble sous le titre *Vers semés à Paris contre les Italiens et la Roine-mère*, dans le Journal consacré à l'an 1574 – cette épigramme en rimes alternées condense en quatre vers une virulente attaque contre les Italiens. Le but polémique se révèle dès l'*incipit* : l'expression « bougres poltrons », caractérisant les Italiens, permet d'inférer que l'insulte est la principale clef de lecture de ce texte et que le ton dominant est le ton outrageux. La médisance contre les Italiens procède surtout du mélange de deux isotopies thématiques, développées dans une perspective antagoniste. D'un côté, le polémiste anonyme met en évidence, à travers le changement rapide des temps verbaux (« ils étaient » > « ils sont devenus »), la présence d'une ligne temporelle où « avant » et « après » sont perçus comme étant des éléments antithétiques : l'arrivée des Italiens en France dans le passé s'oppose au présent vécu par l'auteur et par ses contemporains qui connaissent bien les effets de la présence italienne sur le régime au pouvoir. De l'autre, le champ lexical se rapportant à la richesse et à la pauvreté prévaut dans tout le texte : les traits en question s'appliquent à tous les éléments intervenant dans le poème, qu'ils soient animés (les Italiens « élancés et maigres » qui deviennent ensuite « enflés et bien refaits ») ou inanimés (les « gras impôts »). La complémentarité de ces deux isotopies est facile à déduire : le « maigre » et le passé vont de pair aussi bien que le « gras » et le présent. D'ailleurs,

5 Le recueil de François Rasse des Neux est conservé à la Bibliothèque Nationale de France sous la cote mss. fr. 22560–22564.

ces deux fils thématiques sont reliés aussi par l'image symbolique du poisson, qui illustre mieux le binôme précédent « richesse/pauvreté » : les « sardaines maigres » ne sont que la métaphore des Italiens, désargentés à l'époque de leur arrivée en France, alors que les « balaines » représentent ces mêmes Italiens, transformés en influents financiers et enrichis grâce à leur rôle de premier plan dans la vie politique et économique de la France. Toutefois, la visée polémique de ce texte est bien plus ample : au-delà du procédé métaphorique reconnaissable au niveau rhétorique, la référence aux « sardaines » exploite le rapprochement phonétique entre ces poissons et Scipione Sardini, homme d'affaire lucquois et conseiller de Catherine de Médicis, bien connu à la cour de France pour ses manières rudes, dont le nom est fréquemment mentionné dans les textes anti-italiens à cause de sa carrière fulgurante qui lui avait permis de créer un véritable empire économique (Picot 1995 : 134–137). Ce jeu de mots, évocateur et transparent aux yeux des lecteurs du XVI^e siècle, ajoute une dimension polémique supplémentaire à ce texte : la propagande contre les Italiens en général, mise en lumière par le premier vers, s'accompagne de l'attaque personnelle dirigée contre Scipione Sardini, ouvertement accusé de voler les richesses de la France.

2. 2. La valeur polémique de la *rapportatio*

Cette même polémique se retrouve dans un sonnet, qui date de 1574, transcrit par Pierre de L'Estoile dans la série de poèmes *SONNETS SUR CE SUBJECT CONTRE LESDITS ITALIENS ET KATHERINE DE MEDICIS, ROINE MERE*, et dont Rasse des Neux présente une version légèrement différente que voici :

(2) *Sonnet*

<i>Les Guerriers,</i>	<i>Les Imposts,</i>	<i>Les affaires de France,</i>
<i>sont conduicts,</i>	<i>sont tenuz,</i>	<i>sont menez à noz yeux,</i>
<i>Par Peron,</i>	<i>Par Gondy,</i>	<i>Par Birrague odieux,</i>
<i>Sans valeur,</i>	<i>Sans pitié,</i>	<i>sans la juste balance.</i>
<i>La crainte,</i>	<i>L'Avarice,</i>	<i>et la lourde ignorance,</i>
<i>Du Couärt,</i>	<i>Du pillart,</i>	<i>Du vieux seditieux,</i>
<i>que l'on void,</i>	<i>que l'on sent,</i>	<i>que l'on lit en tous lieux,</i>
<i>Nous apporte malheur;</i>	<i>Pauvrete,</i>	<i>Ignorance, Violence.</i>
<i>Vous Noblesse,</i>	<i>Vous Peuple,</i>	<i>Et vous gens de justice.</i>
<i>Deschassez,</i>	<i>Saccagez,</i>	<i>Envoyez au supplice</i>
<i>Ce Poltron,</i>	<i>Ce Larron,</i>	<i>Ce Milannois sans foy.</i>
<i>Et vous qui le repos de ce Royaume aymez,</i>		
<i>Decorez,</i>	<i>Deschargez,</i>	<i>saicement refformez</i>
<i>La Noblesse,</i>	<i>Le Peuple,</i>	<i>Et le Conseil du Roy.</i>

Bien qu'il s'agisse d'un poème de combat, ancré dans l'actualité, ce sonnet présente néanmoins une structure rhétorique remarquable que la mise en page du manuscrit de Rasse des Neux met en évidence. Le niveau d'élaboration est certes limité, mais il s'agit toutefois d'un sonnet composé en vers rapportés, une technique de versification empruntée à la poésie latine et adoptée par des auteurs français, tels que Ronsard et Du Bellay, et plus tard par Jodelle. Le recours à ce procédé rhétorique, à une époque où les écrivains en discutaient l'adoption pour la littérature française et l'importance de l'*epitaphium super Vergilium*⁶ en tant que modèle, a des implications remarquables au niveau persuasif et communicatif. En effet, la lecture horizontale tend à mettre en lumière une structure dominée par la répétition (les trois éléments de chaque vers partagent la même fonction grammaticale), dont les unités ressortent de l'ensemble pour être recomposées ensuite sur la base du critère le plus intuitif, à savoir l'équivalence positionnelle avec les éléments correspondants des vers suivants (Mathieu-Castellani 1993 : 443–447). Cet enchaînement de décomposition et de composition, appliqué à une littérature qui se veut de combat, permet de doubler le plan de la protestation : la lecture traditionnelle permet de saisir l'attaque globale contre les Italiens, comme si une pleine exploitation de l'espace poétique pouvait correspondre à une attaque qui se veut la plus large possible. En revanche, la colonne verticale borne la cible et personnalise l'outrage, en correspondance avec une section poétique plus limitée.

La stratégie de l'auteur anonyme consiste encore une fois en l'attaque ouverte. La fragmentation du texte permet au lecteur d'identifier immédiatement les personnages à discréditer : il s'agit d'Albert de Gondi, monsieur du Perron, percepteur des impôts et chef de l'armée, auquel sont consacrées deux colonnes verticales, et du cardinal René de Birague, chancelier de France de 1573 jusqu'à 1578, tous les deux Italiens et proches de la reine-mère Catherine de Médicis. Les connotations dépréciatives parsèment et rythment ce sonnet : l'adjectif neutre « milannois », indiquant une simple origine géographique, assume des nuances négatives, étant assimilé par proximité à « poltron » et « larron » du même vers. Tout cela contribue à ébaucher des portraits avec quelques touches impitoyables, à l'aide de quelques adjectifs injurieux, comme le montre bien le passage entre le

6 *Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi
Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu.*

Ce distique, décomposé et recomposé en trois phrases ayant la même structure grammaticale, se réfère aux sujets de trois œuvres de Virgile : *Bucoliques*, *Géorgiques* et *Énéide*. Tabourot des Accords mentionne ces vers, en tant que modèle de cette technique de versification, au chapitre XIII de ses *Bigarrures*, alors qu'Étienne Pasquier y consacre le chapitre XIV du livre VII des *Recherches de la France*.

premier et le deuxième quatrain. On remarque d'ailleurs que la structure dynamique et dialogique de ce genre poétique s'adapte bien aux finalités expressives de la littérature de combat anti-italienne : le sonnet, qui est traditionnellement considéré comme une « machine à penser » relevant d'une véritable architecture dialectique, met en scène des forces et des tensions communicatives, qui s'épanouissent au dernier tercet. En effet, s'il est vrai qu'attaquer l'adversaire et l'anéantir sur le papier n'est qu'une manière de le démystifier et par conséquent de se distinguer de lui, le sonnet se prête à cet objectif à travers un partage de fonction entre les deux premières strophes et les deux suivantes : les deux quatrains, qui présentent un caractère presque descriptif, sont conçus en tant qu'espace poétique visant à la dénonciation et à la médisance, tandis que les deux tercets, lieu de l'action, contiennent surtout une invocation aux Français de toute origine (« Noblesse », « peuple » et « gens de justice », à savoir les trois couches représentatives des états généraux), pour qu'ils s'unissent afin d'anéantir les imposteurs italiens et de reprendre le gouvernail de l'État français.

2. 3. L'anagramme dans la littérature polémique

Le texte en vers qui suit date de 1575. Conservé dans le recueil de *Rasse des Neux*, il fait aussi partie de la section *Stances contre les Italiens* dans le *Registre-Journal pour le règne de Henri III* de Pierre de L'Estoile.

- (3) *Puis que tu veux regner par la division,
Comme enseigne aux tyrans ta nation maligne,
Que tu peuz voire d'oeil sec une extreme ruyne
Et que le sang espars t'est en derision ;
Puis que déjà troys foyz tu es occasion
D'armer toute la France en furie intestine,
Voire toute l'Europe à guerre s'achemine,
Ou bien y est desja par ton induction ;
Puis que du Roy ton fils le sceptre ja branslan,
Puis que son propre estat de ton Esprits sanglan
N'ont peu faire addoucir tes passions meurtrieres ;
Puis que tu t'ejouys de la calamité,
On peult assez juger que par fatalité
Nous trouvons en ton nom DANCE DE CIMETIERES.*

Ce sonnet se concentre sur un autre aspect central de la polémique anti-italienne : la critique de la personnalité malfaisante de la reine-mère Catherine de Médicis, considérée comme l'exemple le plus abouti du caractère italien néfaste. L'auteur,

qui partage les mêmes références que son lecteur contemporain, identifie la cible de sa médisance d'une manière très nette : non seulement Catherine est interpellée à travers un « tu » qui a une fonction de *diminutio*, mais elle est aussi reconnaissable grâce à l'évocation des traits les plus marquants de sa « nation maligne ». Dans une polémique où l'origine géographique n'est pas une donnée neutre mais est toujours connotée d'une manière négative, Catherine de Médicis l'Italienne est décrite comme une mère dénaturée, violente et tyrannique, tout comme le confirme le pamphlet le plus célèbre de ce mouvement anti-italien, le *Discours merveilleux de la vie, actions et deportements de Catherine de Medicis, Royne mere* (1575).

La tension intrinsèque du poème, qui parcourt rapidement les événements importants du gouvernement de la reine-mère grâce à des touches ébauchées (les Guerres de religion en France, les conflits ailleurs en Europe et surtout dans les Flandres, les traités de paix), mène le lecteur vers la pointe du sonnet, qui se révèle à la fois explicative et prémonitoire : l'anagramme du dernier vers présente un *memento mori* et un signal de destruction pour la France, contenus dans le nom de la reine-mère. L'emploi de cette figure de style, très à la mode à la suite des exemples de Jean Dorat et des auteurs de la Pléiade, ne relève pas du simple divertissement littéraire : il s'agit plutôt d'un véritable outrage résonnant à la fin du texte et de la confirmation de ce que ce poème a essayé de prouver, vers après vers, à propos de l'action et du caractère destructeur de la reine-mère. On remarque donc que ce procédé rhétorique se révèle dans ce contexte communicatif à la fois comme une arme verbale d'accusation ainsi que comme un effet de surprise visant à impressionner le lecteur. Cependant, il s'agit surtout d'un escamotage typique du genre démonstratif (Goyet 1981 : 234–235), qui fournit la clef de lecture du texte et qui oriente son interprétation. Pour cette raison, l'anagramme est fréquemment employée dans la littérature de combat comme le démontre le texte qui suit, concernant la personne de Catherine de Médicis, tiré du *Registre-Journal* de Pierre de L'Estoile (1575) :

- (4) ANAGRAMME DE SON NOM
CATHERINE DE MEDICIS, ROINE DE FRANCE,
HAINE ET DISCORD CIRCE D'ENFER AMEINE.

2. 4. L'invective contre les Italiens

Le dernier texte de ce petit *corpus*, également transcrit par les mémorialistes Rasse des Neux et Pierre de L'Estoile et datant de la même époque, présente une visée polémique bien plus large que les poèmes précédents :

- (5) *L'Italie, aujourd'hui, tyrannize la France
 Accablée en son joug, qu'elle souffre aisément ;
 L'un accroît ses impôts et l'autre avarement
 Lui resucce, affamé, le sang et la substance :
 La ruse, le sçavoir, la fine experience
 Du Tuscan se pourroit rompre facilement,
 Si nous voulions un jour resoudre bravement,
 Comme Alexandre fait, le noed par la vaillance.*

*Miserable François qui ne peus desloger
 De ton propre foier l'exacteur estrange,
 Apprend donq à souffrir l'Italie importune ;*

*Ou d'un acier vengeur accable ces voleurs,
 Ou quitte ton pays pour aller vivre ailleurs :
 Car il te faut choisir de ces trois choses l'une.*

L'*incipit* dilate la cible de la protestation : cette fois, la polémique économique et politique vise à stigmatiser tous les Italiens, qui sont identifiés par la synecdoque initiale « Italie ». Les éléments exprimant l'hostilité contre les Italiens, que l'on a vus dans le reste du *corpus*, reviennent sans cesse : encore une fois la polémique passe par l'image du perceuteur italien qui épuise toutes les ressources de la France et des Français afin de s'enrichir lui-même. L'invective couvre tous les Italiens, décrits comme avarés, rusés et importuns. Ce poème propose en outre le même schéma dynamique que le sonnet numéro (2) : tout en exploitant cette dimension dialogique propre au genre du sonnet, les deux quatrains développent la médisance, l'outrage, l'hostilité auxquels répondent les deux tercets, où la délivrance des Français est invoquée d'une manière péremptoire.

3. Conclusion

Ce bref aperçu permet de présenter quelques conclusions sur l'essence de la polémique anti-italienne en langue française s'encadrant dans un moment historique crucial pour l'identité nationale du royaume. Tout d'abord, on remarque que la polémique, l'outrage, la médisance s'expriment évidemment au XVI^e siècle d'une manière propre à l'esprit de cette époque. Tout en reconnaissant le poids des procédés rhétoriques, qu'ils soient simples ou plus articulés, dans la littérature de combat et de persuasion de toute époque, on constate que tous les textes présentés sont soumis à des règles rhétoriques bien contraignantes. Bien qu'il s'agisse de feuilles volantes

qui ont été rédigées afin que le message anti-italien puisse atteindre le public le plus large possible, cela n'exclut pas la présence d'une véritable grille rhétorique rigide qui rapproche ces textes de la littérature « officielle » : le sonnet est la forme poétique dominante et il le restera durant tout le siècle, pour la poésie amoureuse et lyrique de la Pléiade, avec son agencement rythmique et ses lois syllabiques ; l'anagramme est employée comme un outil du genre agencement rimique démonstratif et elle soumet l'auteur qui y recourt à des contraintes numériques et logiques importantes. Les diverses manifestations de violences verbales s'adaptent ainsi aux normes littéraires et à la métrique poétique, suivant la tendance à la normalisation qui caractérise l'esprit de l'homme du XVI^e siècle.

En ce qui concerne les finalités de ces textes, il est bien évident que l'intention des auteurs anonymes n'est pas de se borner à dénoncer les malversations des Italiens. La définition de « littérature de combat » contient en elle-même les raisons de son existence, qui vont au-delà de la délation. De ce point de vue, les tirades contre les Italiens, enrichies de *loci* empruntés à d'autres formes littéraires, ne sont que des outils nécessaires pour provoquer une réaction des Français, immobilisés par les guerres intestines. L'emploi fréquent du sonnet, avec sa structure « réflexive » et dialogique, témoigne de cette finalité : si les deux quatrains représentent l'espace de la dénonciation ainsi que de la médisance et de l'outrage, les deux tercets constituent le lieu poétique de la réaction et de l'action, à travers l'appel à l'unité adressé à toutes les forces de la nation. En d'autres termes, alors que les deux premières strophes présentent un problème, les deux dernières en exposent la solution. Dans les textes où cette structure n'est pas explicitée, d'autres expédients, tels que la mise à distance, la richesse des connotations, servent à creuser l'écart nécessaire entre la prétendue générosité française et la méchanceté supposée des Italiens, d'où il faut partir pour provoquer la réaction des Français.

Finalement, c'est surtout grâce à la combinaison du contenu et des procédés rhétoriques, des attaques dirigées contre les ennemis et des formes littéraires dynamiques, que se dévoile pleinement l'essence de ces textes : comme le disait Shoshana Felman (Felman 1979 : 182) le pamphlet représente un « acte » non seulement un « dire », son discours veut pousser les lecteurs à « faire » et à agir, non seulement à lire. La polémique, la lutte ainsi que la violence verbale, la médisance, la démystification de l'adversaire, l'emploi des formes poétiques aptes à exprimer cette volonté de réagir, tout cela n'est qu'une invitation à l'action : on décide de tuer l'adversaire avec les mots, sur le papier, tout en souhaitant l'anéantir et le réduire au silence dans la vie réelle.

Références

- Balsamo, Jean 1991 : Le débat anti-italien en France à la fin du XVI^e siècle. *L'information historique* 53 : 61–67.
- Balsamo, Jean 1992 : *Les rencontres des muses : italianisme et anti-italianisme dans les lettres françaises de la fin du XVI^e siècle*. Genève : Slatkine.
- Balsamo, Jean 1995 : La France et sa relation à l'Italie au XVI^e siècle (bibliographie 1985–1994). *Nouvelle Revue du Seizième siècle* 13/5 : 267–289.
- Balsamo, Jean 2004 : Les lieux communs de l'italophobie en France à la fin du XVI^e siècle. *Les Grandes Peurs. L'Autre*. Éd. M. Bertaud. Genève : Droz. 273–287.
- Balsamo, Jean 2009 : Italianisme, anti-italianisme, italophobie en France à l'époque des derniers Valois. Cent-cinquante ans de travaux. *Comparatio* 1 : 9–27.
- Crouzet, Denis 2005 : *Le haut cœur de Catherine de Médicis : une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*. Paris : Albin Michel.
- De L'Estoile, Pierre 1992 : *Registre-Journal du règne de Henri III (1574–1575)*. Genève : Droz.
- Felman, Shoshana 1979 : Le discours polémique. Propositions préliminaires pour une théorie de la polémique. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 31 : 179–192.
- Goyet, Francis 1981 : La preuve par l'anagramme. L'anagramme comme lieu propre au genre démonstratif. *Poétique* 46 : 229–246.
- Mathieu-Castellani, Gisèle 1993 : Poétique du sonnet rapporté, ou Jodelle aphasique. *Parcours et rencontres. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature française offerts à Enea Balmas. Tome I*. Éd. P. Carile, G. Dotoli, A.M. Raugei, M. Simonin et L. Zilli. Paris : Klincksieck. 443–459.
- Picot, Émile 1995 : *Les Italiens en France au XVI^e siècle*. Reproduction en fac-similé de l'édition de Bordeaux (1918). Manziana : Vecchiarelli.